



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**SEANCE DU 12 FÉVRIER 2026**

**OBJET : CULTURE**

13/Conservatoire de musique et de danse  
Achat de partition - Financement - Société des Editeurs et  
Auteurs de Musique (SEAM) - Convention

**IVRY**  
S/ SEINE

Mairie Esplanade Georges Marrane  
94205 Ivry-sur-Seine Département du Val-de-Marne  
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

**ETAT DE PRESENCE POINT 13**

Nombre de membres composant le Conseil.....	47
Nombre de Conseillers en exercice.....	47
Présents.....	34
Absents représentés.....	6
Absents excusés.....	4
Absents non excusés. ....	3

L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX, LE DOUZE FÉVRIER à DIX-HUIT HEURES TRENTE, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe BOUYSSOU, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**ETAT DE PRESENCE POINT 13**

**PRESENTS**

M. BOUYSSOU, Maire

M. RHOUMA, Mme BERNARD, Mme OUDART, Mme KIROUANE, Mme FREIH BENGABOU, M. GASSAMA, M. PECQUEUX, M. QUINET, M. SPIRO, Mme LERUCH, M. OURABAH-BERTOUT, M. BUCH, Mme CHOUAF, M. PRIEUR, adjoints au Maire

Mme LE FRANC, Mme DORRA, Mme LALANDE, Mme BOUFALA, Mme BOULKROUN, Mme MEDEVILLE, M. Levrien, M. AUDEBRAND, M. BADI, M. HARDOUIN, M. KHALED, M. MASTOURI, M. MRAIDI, M. FAVIER, M. FOURDRIGNIER, M. MALHEIRO, M. THOMAS, Mme MANGIN, M. Riedacker, conseillers municipaux.

**ABSENTS REPRESENTES**

Mme PIERON, Adjointe au Maire, représentée par M. SPIRO,  
Mme GILIS, Conseillère municipale, représentée par M. THOMAS,  
Mme RAER, Conseillère municipale, représentée par M. PECQUEUX,  
M. GUESMI, Conseiller municipal, représenté par M. MASTOURI,  
Mme HALLAF-ISAMBERT, Conseillère municipale, représentée par Mme LERUCH,  
Mme BLONDET, Conseillère municipale, représentée par Mme OUDART.

**ABSENTS EXCUSES**

Mme DIARRA, Conseillère municipale,  
M. BAMBA, Conseiller municipal,  
M. DANSOKO, Conseiller municipal,  
Mme MACALOU, Conseillère municipale.

**ABSENTS NON EXCUSES**

M. AUBRY, Conseiller municipal,  
Mme OUABBAS, Conseillère municipale,  
Mme KAAOUT, Conseillère municipale.

Lesquels forment la majorité des membre en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.



## **CULTURE**

13/Conservatoire de musique et de danse

Achat de partition - Financement - Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) -  
Convention

### LE CONSEIL,

vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

considérant la volonté municipale de permettre aux élèves ivryens un accès à la culture sous toutes ses formes, et notamment aux œuvres musicales éditées,

considérant que la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) a décidé d'attribuer une aide financière pour l'achat de musique imprimée (partitions musicales) aux écoles et conservatoires de musique disposant d'une bibliothèque ou d'une parthèque organisée,

considérant qu'il est possible de bénéficier d'un soutien financier de la SEAM,

considérant la nécessité d'alimenter, chaque année, la parthèque du conservatoire municipal de musique et de danse d'Ivry-sur-Seine, par l'achat de nouvelles partitions de musique,

considérant qu'il y a lieu de pérenniser le soutien financier de la SEAM à la ville d'Ivry-sur-Seine et d'en fixer les modalités par la signature d'une convention de financement,

vu la convention, ci-annexé,

### **DELIBERE**

Adopté à l'unanimité

**ARTICLE 1** : APPROUVE la convention de financement à passer avec la Société des Editeurs et Auteurs de Musique (SEAM) et AUTORISE le Maire à la signer.

**ARTICLE 2** : DIT que la recette en résultant sera imputée au budget du Conservatoire.

TRANSMIS EN PREFECTURE  
LE  
RECU EN PREFECTURE  
LE  
PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE  
LE 23/02/2026